

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1403

16 décembre 2005

SOMMAIRE

3 A Consulting S.A., Luxembourg	67299	Eurodoc S.A., Luxembourg	67337
Actelion Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	67326	Eurodoc S.A., Luxembourg	67337
Actelion Partners SNC, Luxembourg	67327	European Real Estate Joint Venture Company II, S.à r.l., Niederanven	67325
ADT Finance S.A., Luxembourg	67343	Evita S.A., Luxembourg	67336
Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Sennin- gerberg	67324	Fantuzzi Reggiane Corporation Holding S.A., Lu- xembourg	67337
Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Sennin- gerberg	67325	Fenyx S.A., Luxembourg	67322
Antico S.A., Luxembourg	67306	Fenyx S.A., Luxembourg	67322
(L')Armathan S.A., Luxembourg	67323	Fiduciaire C.I.B.G. S.A., Luxembourg	67303
(L')Armathan S.A., Luxembourg	67323	Fiduciaire C.I.B.G. S.A., Luxembourg	67303
Arta Grafica Luxe S.A., Luxembourg	67310	Fiduciaire C.I.B.G. S.A., Luxembourg	67304
Aztec S.A., Luxembourg	67307	Fiduciaire C.I.B.G. S.A., Luxembourg	67304
Big Email Support Network S.A., Luxembourg	67326	Fiduciaire C.I.B.G. S.A., Luxembourg	67304
Bregal-Birchill Investments, S.à r.l., Luxembourg	67309	Finca Participation S.A., Luxembourg	67322
Brio S.A.H., Luxembourg	67303	Finca Participation S.A., Luxembourg	67322
C&A Europe S.A., Luxembourg	67307	Fustet Holding S.A., Luxembourg	67337
CIPE Luxembourg S.A., Luxembourg	67344	Gestion Comptable et Fiscale S.A., Gaichel	67334
Clara Finance S.A., Luxembourg	67300	GFI Benelux S.A., Strassen	67304
Clara Finance S.A., Luxembourg	67300	GFI Benelux S.A., Strassen	67304
Clara Finance S.A., Luxembourg	67301	Goldman Sachs Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	67341
Clara Finance S.A., Luxembourg	67301	Goldman Sachs Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	67341
Cofra Investments S.A., Luxembourg	67306	Graff et Fils, S.à r.l., Luxembourg-Rollingergrund	67304
Consens Holding S.A., Luxembourg	67326	GSCP Athena (Lux) II, S.à r.l., Luxembourg	67329
Cord A.G., Steinfort	67300	Hartwig & Kentner Holding S.A., Luxembourg	67343
Corporate Network Administration Limited, Luxem- bourg	67325	In-Octavo, S.à r.l., Luxembourg	67301
Cranberry Investment, S.à r.l., Luxembourg	67303	International Acquisitions Luxembourg, I.A.L. S.A., Luxembourg	67299
CSD S.A., Windhof	67306	International Acquisitions Luxembourg, I.A.L. S.A., Luxembourg	67299
D.J. Team 2001, Rumelange	67332	International Shipping Services S.A., Luxembourg	67299
Dys Compagnie S.A.	67327	Joco Promotions S.A., Mamer	67305
Edvima S.A., Luxembourg	67324	Karis S.A., Luxembourg	67324
Edvima S.A., Luxembourg	67324	Keizer Treveris MC S.C.A., Luxembourg	67311
ESO Business S.A., Luxembourg	67335	Land Holding S.A., Luxembourg	67342
ESO Business S.A., Luxembourg	67335	Lolamba, A.s.b.l., Dudelange	67338
Escada Finance, S.à r.l., Luxembourg	67328	Lou Immobilière S.C.l.	67326
Eugénie Patri Sébastien («EPS») S.A., Luxem- bourg	67336	Lunasole S.A.	67311
Euro Patrimoine S.A., Luxembourg	67310		
Euro Res S.A., Luxembourg	67342		

Maciachini, S.à r.l., Luxembourg	67334	Salon Wilhelm, S.à r.l., Obercorn	67323
Marburg S.A., Luxembourg	67302	Salon Wilhelm, S.à r.l., Obercorn	67323
Moebelzentrum, S.à r.l., Walferdange	67343	Savoia, S.à r.l., Luxembourg	67328
Mölders, S.à r.l., Born	67302	Sepi Chemicals S.A., Luxembourg	67300
Mölders, S.à r.l., Born	67302	Sepi Chemicals S.A., Luxembourg	67300
Montebello Finances S.A., Luxembourg	67327	Sévigné CRC S.A.	67310
Montebello Finances S.A., Luxembourg	67327	Sirinvest S.A., Luxembourg	67341
Montebello Finances S.A., Luxembourg	67328	Skepsy S.A., Luxembourg	67341
Montebello Finances S.A., Luxembourg	67328	Small Cap Investment Holding S.A., Luxembourg	67311
Morelia, S.à r.l., Luxembourg	67308	Small Cap Investment Holding S.A., Luxembourg	67311
Natexis Life S.A., Luxembourg	67310	Small Cap Investment Holding S.A., Luxembourg	67311
Niche Invest S.A., Luxembourg	67342	Sofidra S.A., Luxembourg	67331
NM China Investments, S.à r.l., Luxembourg	67334	Sofidra S.A., Luxembourg	67331
Oxilus S.A., Luxembourg	67309	Soliman S.A., Luxembourg	67341
Oxilus S.A., Luxembourg	67309	Solux Participations S.A., Luxembourg	67342
Oxilus S.A., Luxembourg	67309	Spetses Maritimes S.A., Luxembourg	67344
Pernambuco S.A., Luxembourg	67299	Spetses Maritimes S.A., Luxembourg	67344
Polyvest Holding S.A., Luxembourg	67305	Strawberry Investment, S.à r.l., Luxembourg	67303
Polyvest Holding S.A., Luxembourg	67305	TyCom Holdings II S.A., Luxembourg	67342
Premium Group Holding S.A., Luxembourg	67323	Valensole S.A.H., Luxembourg	67298
Prim Investment, S.à r.l., Luxembourg	67303	Valum Invest S.A., Luxembourg	67343
Promotion Bechel 1 S.A., Bascharage	67302	W. Thielen, G.m.b.H., Mertert	67302
R.M.D. S.A., Recherche Médicale Distribution, Luxembourg	67336	Waalfin Holding S.A., Luxembourg	67343
Real Properties S.A., Luxembourg	67338	WE Finance and Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	67344
Real Properties S.A., Luxembourg	67338	WE Finance and Services, S.à r.l., Luxembourg	67298
Recherche et Développement, Ingénierie, S.à r.l., Foetz	67330	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg	67310
Rhomos Promotions S.A., Mamer	67306	WP Luxco IV, S.à r.l., Luxembourg	67308
		Yorkdale Holdings S.A., Luxembourg	67305

WE FINANCE AND SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.107.471,76.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 57.450.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 28 juillet 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 janvier 2006.

Luxembourg, le 2 août 2005.

WE FINANCE AND SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00959. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069093.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 26.373.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10413, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(069128.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

INTERNATIONAL ACQUISITIONS LUXEMBOURG - I.A.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.501.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour *INTERNATIONAL ACQUISITIONS LUXEMBOURG - I.A.L. S.A.*

Signature

(068451.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

INTERNATIONAL ACQUISITIONS LUXEMBOURG - I.A.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.501.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour *INTERNATIONAL ACQUISITIONS LUXEMBOURG - I.A.L. S.A.*

Signature

(068450.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PERNAMBUCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.425.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour *PERNAMBUCO S.A.*

Signature

(068452.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

3 A CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.482.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour *3 A CONSULTING S.A.*

Signature

(068480.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

INTERNATIONAL SHIPPING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 89.958.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11638, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(068494.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SEPI CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.427.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068584.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SEPI CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.427.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068581.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CORD A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8452 Steinfort, Schwarzenhof.
R. C. Luxembourg B 75.554.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 28 juillet 2005, réf. DSO-BG00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(068519.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.299.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social,
le 18 juin 2001 à 11.30 heures*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068479.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.299.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social,
le 17 juin 2002 à 11.30 heures*

L'Assemblée Générale reconduit les mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068481.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 72.299.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social,

le 16 juin 2003 à 11.30 heures

L'Assemblée Générale reconduit les mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068483.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 72.299.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social,

le 21 juin 2004 à 11.30 heures

L'Assemblée Générale reconduit des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068487.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

IN-OCTAVO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 11, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 19.475.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Réviseurs d'entreprise
Signatures

(068773.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MÖLDERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6660 Born, 46, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 108.992.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 2 août 2005.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(068562.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MÖLDERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6660 Born, 46, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 108.992.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG11033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 2 août 2005.

ZIMMER & SCHULZ LUX, S.à r.l.

Signature

(068565.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MARBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 78.012.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

A. Lorang.

(068521.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

W. THIELEN, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 53.980.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1^{er} août 2005.

Signature.

(068534.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PROMOTION BECHEL 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4955 Bascharage, 9, rue des Roses.

R. C. Luxembourg B 89.934.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(068776.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CRANBERRY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005. Signature.
(068567.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PRIM INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.312.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005. Signature.
(068568.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

STRAWBERRY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.314.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005. Signature.
(068577.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

BRIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.120.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005. Signature.
(068579.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE C.I.B.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.806.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. Signature.
(068597.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE C.I.B.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.806.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005. Signature.
(068596.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE C.I.B.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.806.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068592.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE C.I.B.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068590.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FIDUCIAIRE C.I.B.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068587.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GRAFF ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg-Rollingergrund, 222, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 30.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068608.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GFI BENELUX, Société Anonyme.

Succursale luxembourgeoise: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 58.179.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068652.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GFI BENELUX, Société Anonyme.

Succursale luxembourgeoise: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 58.179.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068649.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

67305

POLYVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.811.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(068618.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

POLYVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.811.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(068615.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

JOCO PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 59.431.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOCO PROMOTIONS S.A.

Signature

(068614.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

YORKDALE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.874.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la société YORKDALE HOLDINGS S.A. en date du 24 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la démission de Monsieur José Faber et à réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;

- Markus Neuenschwander, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6301 Zug, 1 Neugasse;

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068747.3/984/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

67306

RHOMOS PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 102.305.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RHOMOS PROMOTION S.A.

Signatures

(068617.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CSD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.830.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068678.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

COFRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 63.864.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société COFRA INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 22 juillet 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres W2 2DY, 1 Connaught Place, Angleterre;
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire;
- Gert Jan Pieters, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068726.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ANTICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 92.302.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ANTICO S.A. qui s'est tenue en date du 15 juillet 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à London W2 2DY, 1 Connaught Place, Angleterre;
- Lucas Brenninkmeijer, directeur général, avec adresse professionnelle à 40235 Düsseldorf, Hans Günther Sohl Straße, Allemagne;

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00191. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068727.3/984/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

C&A EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 91.884.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société C&A EUROPE S.A. qui s'est tenue en date du 22 juillet 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;

- Robert Deen, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle à 1804 Vilvoorde, Alcide de Gasperilaan, Belgique;

- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;

- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres, 1 Connaught Place, Angleterre;

- Tjeerd Van Der Zee, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à 40211 Düsseldorf, Bleichstraße 8, Allemagne;

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068739.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

AZTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 95.981.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la société AZTEC S.A. en date du 24 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la démission de Monsieur José Faber et la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;

- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;

- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres, 1 Connaught Place, Angleterre;

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire;

- Gert Jan Pieters, administrateur de société, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

67308

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068749.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MORELIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.223.775,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 98.142.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la société MORELIA, S.à r.l. en date du 20 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil de Gérance se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres W2 2DY, 1 Connaught Place, Angleterre;
- Armand Haas licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068751.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

WP LUXCO IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 108.417.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 15 juillet 2005, que WARBURG PINCUS PRIVATE EQUITY VIII, L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, U.S.A., ayant son siège social au 466, Lexington Avenue, NY 10017 New York, U.S.A., immatriculée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 3355372, a transféré les deux cent cinquante (250) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Delaware, U.S.A., ayant son siège social au 466, Lexington Avenue, NY 10017 New York, U.S.A., immatriculée auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 3165920.

Depuis cette date, les cinq cents (500) parts sociales de WP LUXCO IV, S.à r.l., une société constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social aux 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.417, sont toutes détenues par WARBURG PINCUS INTERNATIONAL PARTNERS, L.P, ayant son siège social au 466, Lexington Avenue, NY 10017 New York, U.S.A., qui est désormais, en conséquence de ce qui précède, l'associée unique de la Société.

Total: cinq cents parts sociales. 500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

WP LUXCO IV, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068752.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

BREGAL-BIRCHILL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 132.124.800,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la société BREGAL-BIRCHILL INVESTMENTS, S.à r.l. en date du 30 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil de Gérance se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil;
- Gert Jan Pieters, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;
- Louis Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, demeurant à B-3080 Tervuren (Belgique), 49A A. van Dycklaan;
- Christian Marie Yves de Balmann, administrateur de sociétés, demeurant à NY 10017 New York (USA), 360 Madison Avenue, 20th floor;
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse;
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres W2 2DY, 1 Connaught Place, Angleterre;
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068757.3/984/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

OXILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.809.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068793.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

OXILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.809.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068791.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

OXILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.809.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068788.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

NATEXIS LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 60.633.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00797 et LSO-BH00822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068769.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EURO PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 77.085.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068783.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SEVIGNE CRC S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.203.

Le bilan au 6 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11980, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} août 2005.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(068785.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ARTA GRAFICA LUXE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 58.509.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068786.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.014.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2005

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en juin 2006, les mandats d'administrateurs de Messieurs Noel Bazoche, Jean-Luc Schilling, Bahadurali R. Jetha, Alexis Meffre, Pierre Moussa et Hans-Jorgen Nyegaard.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en juin 2006, le mandat de réviseur de DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(068873.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SMALL CAP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.326.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068799.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SMALL CAP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.326.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068797.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SMALL CAP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.326.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(068796.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

LUNASOLE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.737.

Le bilan au 30 avril 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} août 2005.

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(068789.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

KEIZER TREVERIS MC S.C.A., Société en commandite par actions.

Registered office: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 109.797.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-second day of the month of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) TREVERIS MC, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in Luxembourg, as associé commandité, represented by M^e Sophie Laguesse, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy given in Luxembourg, dated 22nd July 2005.

2) WEREC KÄSEHANDEL S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, as associé commanditaire, represented by M^e Sophie Laguesse, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy given in Luxembourg, dated 22nd July 2005.

The proxies given, signed ne varietur by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in their respective capacities, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a société en commandite par actions which they form between themselves:

Chapter I. - Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter (the «Shareholders») a société en commandite par actions which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and by the present Articles (the «Company»).

The Company will exist under the corporate name of KEIZER TREVERIS MC S.C.A.

Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Corporate Objectives

The corporate object of the Company is the holding of equity or debt participations directly or indirectly, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, partnerships or other entities, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind, or of partnership interests, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow money in any form and may give security for any borrowings.

The Company may generally participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprises, and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

In particular it may lend funds including the proceeds of any borrowings to its subsidiaries or affiliated companies and it may also give guarantees in favour of its other subsidiaries or affiliated companies.

In a general fashion, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited period and may be dissolved at any time by decision of an extraordinary general meeting of the Shareholders.

The Company shall not be dissolved in case the Unlimited Shareholder resigns or is removed as Manager, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business.

In such circumstances Article 30 shall apply.

Art. 5. Corporate Capital

The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three hundred thirty five thousand Euro (EUR 335,000.-) divided into thirty three thousand five hundred (33,500) Shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each (the «Shares»).

Art. 6. Net Profits, Legal Reserve, Distribution

6.1. The profits in respect of each financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

6.2. Dividends shall be distributed upon decision of the general meeting of Shareholders. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.3. Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Manager.

6.4. The share premium, if any, is distributable upon decision of the general meeting of the shareholders voting at the simple majority.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 7. Form of Shares, Certificates

All Shares are issued in registered form only.

All Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company; such register shall contain the name of each holder, its registered office, the number of Shares held by it and the class to which they belong.

Share certificates shall be issued at the request of Shareholders only and be signed by the Manager. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

Every transfer of a Share shall be entered in the Register. Transfers of Shares shall be effected by delivering an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the relevant register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company will recognise only one holder for each Share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining

to the relevant Share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bareowners and usufructuaries or pledgors and pledgees or attaching creditors and attached Shareholders vis-à-vis the Company.

Art. 8. Liability of the Shareholders

The Unlimited Shareholder as designated in Article 9 shall be jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders (i.e. any other subscribers for Shares in the Company than the one designated by these Articles as being the Unlimited Shareholder) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall in that capacity, only be liable for payment to the Company of the amount they have contributed to the Company.

Chapter III. - Management, Supervisory committee of auditors

Art. 9. Management

The Company shall be managed by TREVERIS MC, S.à r.l. organised and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office in the City of Luxembourg, in its capacity as sole Unlimited Shareholder of the Company (herein referred to as the «Manager»).

The Manager may not be removed from its capacity as manager of the Company, except by an extraordinary general meeting of the Shareholders of the Company convened and deliberating as for an amendment of the Articles. In any case, the Manager may not be removed without its consent except in case of fraud or wilful misconduct.

Art. 10. Powers of the Manager

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition of the Company. All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are within the powers of the Manager.

The Manager from time to time may appoint the officers of the Company, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers or agents considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Manager. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given to them by the Manager.

Art. 11. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorised signatories as designated by the Manager in its sole discretion.

Art. 12. Remuneration of the Manager

For its activities as Manager, the Manager may receive from the Company a management fee to be set by the annual general meeting of shareholders.

Art. 13. Conflict of Interest and Indemnification

No contract or other transaction between the Company and any other corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers or shareholders of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer, employee or a shareholder of such other corporation or firm.

Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The Company will indemnify the Manager and any partner, director or officer of the Company, and their respective heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred in connection with any action, suit or proceeding to which it may be made a party by reason of being or having been the Manager, a partner, director or officer of the Company or, at the Manager's request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he/she may be entitled.

Art. 14. Supervisory Committee of Statutory Auditors

The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Committee of Statutory Auditors (the «Supervisory Committee») composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

The Supervisory Committee shall have the powers provided for by Law.

The Supervisory Board shall be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to the Law or under the Articles, exceed the powers of the Manager.

The members of the Supervisory Committee shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

Art. 15. Election

The members of the Supervisory Committee will be elected by the general meeting of Shareholders. The Shareholders' meeting will determine their number and the duration of their appointment, which may not exceed six years. Members of the Supervisory Committee will hold office until their successors are elected. They are reeligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting.

In the event of the total number of members of the Supervisory Committee falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

Art. 16. Meetings of the Supervisory Committee

The Supervisory Committee will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Committee, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Committee.

The Supervisory Committee will meet upon call by its chairman. A meeting of the Supervisory Committee must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Committee, but in his/her absence the Supervisory Committee will appoint another member of the Supervisory Committee as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Committee will be given by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author to all members at least 2 Business Days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Committee by letter, telefax or other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Committee.

Any member of the Supervisory Committee may act at any meeting of the Supervisory Committee by appointing by letter, telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author another member as his/her proxy a member being able to represent more than one absent member.

The Supervisory Committee can deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling all persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

Decisions of the Supervisory Committee may be taken by written circular resolution signed by all the members. Such resolution will be proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Committee which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 17. Minutes of meetings of the Supervisory Committee

The minutes of any meeting of the Supervisory Committee will be signed by the chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Committee or the secretary. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by a member of the Supervisory Committee or by the secretary.

Art. 18. Independent auditor

To the extent required by law, the Shareholders will, or otherwise may, appoint an independent auditor (réviseur d'entreprises) who shall audit the accounts of the Company.

Chapter IV. - General meeting of the shareholders

Art. 19. Powers of the General Meeting of the Shareholders

Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders. Without prejudice to the provisions of Article 12 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of the present Articles and without prejudice to its general power under the Law, it shall have the powers to adapt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the agreement of the Manager only.

Art. 20. Annual General Meeting

The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, each year on the second Tuesday of May at 11.30 a.m.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following bank business day.

Art. 21. Other General Meetings

The Manager or the Supervisory Committee may convene other general meetings at such place and time as may be specified in the relevant convening notice.

A general meeting must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Art. 22. Notice

The Shareholders shall meet upon a notice by the Manager or the Supervisory Committee (whether the meeting is convened at the Manager's, the Supervisory Committee's or the Shareholders' initiative), setting forth the agenda and sent at least 8 calendar days prior to the meeting by registered mail to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 23. Attendance - Representation

All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission approved by the Manager ensuring the authenticity of the document and the identification of its author as his/her proxy another person who need not be a Shareholder.

Art. 24. Proceedings

The general meeting of the Shareholders shall be presided by a person designated by the general meeting of the Shareholders.

The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of the Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

They together form the board of the general meeting of the Shareholders.

Art. 25. Adjournment

The Manager may at any time during a general meeting of Shareholders adjourn such meeting by four weeks. It must adjourn the meeting if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Unless provided differently therein, proxies regularly deposited in view of the meeting remain valid for the adjourned meeting.

Art. 26. Vote

An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each attending Shareholder or by its proxy prior to the opening of the meeting.

The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each Share entitles to one vote.

Except as otherwise required by the Law or provided herein, resolutions will be passed by a simple majority of those present and voting, subject to Article 27.

Art. 27. Amendment of these Articles

At any general meeting of the Shareholders convened in order to amend the Articles of the Company, including its corporate object, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions required for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the Shares issued and outstanding.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened in accordance with the Law by notices published twice, at an interval of at least 15 days, with the latter notice being published not less than 15 days before the meeting, in the Mémorial C and in two Luxembourg newspapers. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

Unless provided differently therein, any proxy regularly deposited for the first meeting shall remain valid for the second meeting.

Art. 28. Minutes

The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer, if any.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

Chapter V. - Financial year, Statutory auditor

Art. 29. Financial Year

The Company's financial year begins on the first day of January and closes on the last day of December in every year.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation

The Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager whose powers and compensation (if any) will be determined by the Shareholders.

After payment of, or the creation of sufficient provisions for, all the debts of and charges against the Company and the expenses of liquidation, the liquidation proceeds shall be distributed to the holders of the Shares pro rata to the number of the Shares held by them.

In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

In that event the Supervisory Committee shall convene the general meeting of Shareholders for the purpose of appointing one or more new managers or transforming the Company into another form of company. The Supervisory Committee shall designate one or more administrators who shall remain in office until the Shareholders' meeting shall have validly resolved on the issues of its agenda.

The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 31. Applicable Law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitional disposition

The first financial year begins at the date of the incorporation of the Company and will end on 31st December 2006. The first general annual meeting of shareholders shall be held in 2007.

Subscription

The appearing parties have subscribed Shares as follows and have paid up such amounts as mentioned below opposite their respective names:

	Aggregate number of Shares Subscribed	Aggregate Subscription Price (EUR)
TREVERIS MC, S.à r.l.	1	10.-
WEREC KÄSEHANDEL S.A.	33,499	334,990.-

The Shares have been fully paid up by payment in cash of three hundred thirty five thousand Euro (EUR 335,000.-) together with a total share premium of three million twelve thousand four hundred Euro (EUR 3,012,400.-) allocated to the share premium account.

Proof of the payment of the amount of three million three hundred forty-seven thousand four hundred Euro (EUR 3,347,400.-) paid on the Shares subscribed for has been given to the undersigned notary so that such amounts are as of now available to the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 38,200.-.

General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

First resolution

The following persons are appointed members of the Supervisory Committee for a period ending on the date of the annual general meeting of the shareholders of the Company resolving upon the approval of the accounts of the Company for the fiscal year 2006:

- Mr Marc Liesch, born on 22,07,1954 at Luxembourg, with professional address in 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg;

- Mr Nicolás Cotoner Martos, born on 13,11,1943 at Madrid (Spain), residing in 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

- Mr Iñigo Cotoner Martos, born on 13,11,1943 at Madrid (Spain), residing in C/Carbonero y sol 1, Madrid, Spain.

Second resolution

Autonome de Révision, société civile, having its registered office at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, is appointed as independent auditor (réviseur d'entreprises) of the Company for a period ending on the date on the date of the annual general meeting of the shareholders of the Company resolving upon the approval of the accounts of the Company for the fiscal year 2006.

Third resolution

The registered office of the Company is fixed at 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juillet.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) TREVERIS MC, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Luxembourg, en tant qu'associé commandité, représentée par M^e Sophie Laguesse, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 22 juillet 2005.

2) WEREC KÄSEHANDEL S.A., une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, en tant qu'associé commanditaire, représentée par M^e Sophie Laguesse, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 22 juillet 2005.

Les procurations prémentionnées, signées ne varietur par toutes les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, es qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société en commandite par actions qu'elles forment entre elles:

Chapitre I. - Forme, Dénomination sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1. Forme, Dénomination Sociale

Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires (les «Actionnaires») une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et les présents Statuts (la «Société»).

La Société existera sous la dénomination sociale de KEIZER TREVERIS MC S.C.A.

Art. 2. Siège Social

Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet

La Société a pour objet la détention de participations d'actions ou d'emprunts, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, des sociétés de personnes et autres entités, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de titres d'emprunt, de bons de caisse ou d'autres valeurs de toutes natures, des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des sûretés pour tout emprunt.

D'une manière générale, elle pourra participer à la création et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale, et elle pourra leur prêter toute assistance que ce soit par le biais de prêts, garanties ou autrement.

Elle pourra en particulier prêter des fonds y compris les produits de tout prêt à des filiales ou sociétés affiliées, et elle pourra aussi émettre des garanties en faveur de ses filiales ou sociétés affiliées.

D'une manière générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

Art. 4. Durée

La Société est établie pour une période indéterminée et peut être dissoute à tout moment par décision d'une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires.

La Société ne sera pas dissoute dans l'hypothèse où l'Actionnaire Commandité démissionne ou est révoqué comme Gérant, liquidé, déclaré en faillite ou dans l'incapacité de continuer son activité.

Dans de telles circonstances l'Article 30 s'appliquera.

Art. 5. Capital Social

La Société a un capital émis et entièrement libéré de trois cent trente cinq mille euros (EUR 335.000,-), représenté par trente trois mille cinq cents (33.500) Actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune (les «Actions»).

Art. 6. Bénéfice Net, Réserve Légale, Distribution

6.1. Le bénéfice pour chaque exercice social, après déduction des dépenses générales et de fonctionnement, des charges et dépréciations, constituera le bénéfice net de la Société pour cette période.

6.2. Les dividendes seront distribués sur décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent seront déduits et affectés à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit de la Société.

6.3. Dans les limites prévues par la Loi, des dividendes intérimaires peuvent être payés par décision du Gérant.

6.4. La prime d'émission, le cas échéant, est distribuable sur décision de l'assemblée générale des actionnaires votant à la majorité simple.

II. - Capital, Actions

Art. 7. Forme des Actions, Certificats

Toutes les Actions émises seront uniquement nominatives.

Toutes les Actions de la Société seront inscrites au Registre des Actionnaires, qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; l'inscription doit indiquer le nom de chaque titulaire, son siège social et le nombre d'Actions qu'il détient et la classe à laquelle elles appartiennent.

Des certificats d'Actions seront émis seulement à la demande des Actionnaires et seront signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée par fax.

Tout transfert d'Actions sera inscrit au Registre des Actionnaires. Les transferts d'Actions se feront par la délivrance d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au Registre concerné, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par les fondés de pouvoir appropriés.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul titulaire par Action de la Société. Dans l'hypothèse d'une propriété commune ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un gage ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit en relation avec l'Action concernée jusqu'à ce qu'une personne soit désignée pour représenter les propriétaires communs ou les nus-propriétaires et les usufruitiers ou les créanciers gagistes et les débiteurs du gage ou les créanciers ayant réalisé une saisie sur l'Action et les Actionnaires saisis vis-à-vis de la Société.

Art. 8. Responsabilité des Actionnaires

Les Actionnaires Commandités, tels que désignés à l'Article 9, seront solidairement et conjointement responsables pour tous les engagements de la Société qui ne peuvent pas être couverts avec les biens de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires (i.e. toutes personnes souscrivant aux Actions de la Société autres que celles désignées dans les présents Statuts comme étant l'Actionnaire Commandité) devront s'abstenir d'agir pour le compte de la Société d'aucune manière ou dans aucune capacité que ce soit, sauf pour l'exercice de leur droit en tant qu'Actionnaires dans les assemblées générales des Actionnaires et ils seront dans cette capacité seulement responsables pour le paiement à la Société du montant qu'ils ont apporté à la Société.

III. - Gestion, Conseil de surveillance des commissaires

Art. 9. Gestion

La Société sera gérée par TREVERIS MC, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social dans la Ville de Luxembourg, dans sa qualité de seul Actionnaire Commandité de la Société (ci-après le «Gérant»).

Le Gérant ne pourra être démis de sa fonction de Gérant de la Société, si ce n'est par l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société réunie et délibérant comme pour une modification des Statuts. Dans tous les cas, le Gérant ne peut être démis de ses fonctions sans son consentement, sauf en cas de fraude ou faute intentionnelle.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant

Le Gérant a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Gérant.

Le Gérant peut nommer de temps à autre des fondés de pouvoir de la Société, y compris un directeur général, un secrétaire et tout assistant de directeur général, des secrétaires, assistants ou d'autres responsables ou mandataires considérés nécessaires pour le fonctionnement et la gestion de la Société. Toute nomination ainsi effectuée peut être révoquée à tout moment par le Gérant. Les fondés de pouvoir nommés, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, auront les pouvoirs et fonctions que leur aura assigné le Gérant.

Art. 11. Représentation de la Société

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du Gérant, agissant par le biais d'un ou plusieurs signataires dûment autorisés, tels que désignés par le Gérant à sa seule discrétion.

Art. 12. Rémunération du Gérant

Pour ses activités en tant que Gérant, la Société pourra lui verser une commission de gestion à fixer par l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Art. 13. Conflit d'intérêt et indemnités

Aucun contrat ou transaction entre la Société et une autre société ou firme ne sera affecté ou vicié par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir ou actionnaires du Gérant auraient un intérêt quelconque dans cette autre société ou firme ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, fondé de pouvoir, employé ou actionnaire. L'administrateur ou fondé de pouvoir du Gérant, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par là même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

La Société indemnisera le Gérant et tout partenaire, administrateur, ou fondé de pouvoir de la Société, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toute action ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité de Gérant, d'actionnaire, d'administrateur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande du Gérant, actionnaire, administrateur, ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans ces actions ou procès, il est finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration. En cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans son chef.

Art. 14. Conseil de Surveillance des Commissaires

Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité et des comptes sociaux, seront surveillées par un Conseil de Surveillance des Commissaires (le «Conseil de Surveillance») composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs déterminés par la Loi.

Le Conseil de Surveillance sera consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant lui soumettra et ratifiera les actes du Gérant qui pourraient, selon la Loi ou les Statuts, excéder les pouvoirs du Gérant.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer, ni interférer dans la gestion de la Société.

Art. 15. Election

Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée des Actionnaires déterminera leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne pourra pas excéder six années. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être écartés à tout moment, avec ou sans motifs, par résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Au cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, le Gérant devra immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires de façon à combler ce poste vacant.

Art. 16. Réunions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira aussi un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance, qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation de son président. Une réunion du Conseil de Surveillance doit être convoquée à la demande de n'importe quels deux membres.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil de Surveillance en tant que président pro tempore à la majorité des présents à cette réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres par lettre, télégramme, lettre faxée ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur au moins 2 Jours Ouvrables avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis. L'avis indiquera le lieu de la réunion et contiendra son ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'assentiment de chaque membre du Conseil de Surveillance par lettre, télécopie ou d'autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Surveillance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre pourra se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, un autre membre pour le/la représenter, un membre étant capable de représenter plus d'un membre absent.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à une telle réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par téléphone ou par des moyens de communication analogues permettant à toutes les personnes participantes de communiquer simultanément entre elles. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Les décisions du Conseil de Surveillance pourront être prises par résolution circulaire écrite signée par tous les membres. Cette résolution sera adéquate et valide comme si elle avait été approuvée lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être contenue dans un seul document ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Art. 17. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et par tout membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire. Les procurations y resteront attachées.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire.

Art. 18. Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi, les Actionnaires devront, ou pourront, nommer un réviseur d'entreprises qui devra contrôler les comptes de la Société.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Sans préjudice quant aux dispositions de l'Article 12 et des autres pouvoirs réservés au Gérant en vertu des présents Statuts et sans préjudice quant à son pouvoir général de par la Loi, elle a le pouvoir pour adopter et ratifier toutes les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts avec le consentement du Gérant seul.

Art. 20. Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis de convocation de l'assemblée, chaque année le second mardi du mois de mai à 11h30.

Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant.

Art. 21. Autres Assemblées Générales

Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales, aux lieu et heure indiqués dans l'avis de convocation adéquat.

Une assemblée générale doit être convoquée si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social l'exigent.

Art. 22. Avis

Les Actionnaires se réuniront sur avis du Gérant ou du Conseil de Surveillance (que cette réunion soit convoquée à l'initiative du Gérant, du Conseil de Surveillance ou des Actionnaires), énonçant l'ordre du jour et envoyé au moins 8 jours avant l'assemblée par lettre recommandée à chaque Actionnaire à l'adresse de l'Actionnaire portée au Registre des Actionnaires.

L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires exposera aussi, si nécessaire, toutes les modifications statutaires proposées, et le cas échéant, énoncera le texte des changements affectant l'objet ou la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée peut être tenue sans avis préalable.

Art. 23. Présence - Représentation

Tous les Actionnaires ont le droit d'assister et de prendre la parole lors de toutes les assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication approuvé par le Gérant et garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, comme son/sa représentant(e) une autre personne, qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

Art. 24. Procédures

L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par une personne désignée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désignera un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires désignera un scrutateur devant être choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Ensemble, ils constituent le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 25. Ajournement

Le Gérant peut à tout moment durant une assemblée générale des Actionnaires ajourner cette réunion de quatre semaines. Il doit l'ajourner si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le requièrent ainsi.

Un tel ajournement annule automatiquement toute résolution approuvée avant cet ajournement.

L'assemblée générale des Actionnaires ajournée a le même ordre du jour que la première. Sauf disposition contraire statutaire, les procurations régulièrement déposées en vue de la réunion resteront valides pour l'assemblée ajournée.

Art. 26. Vote

Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre d'Actions pour lesquels ils votent est signée par chaque Actionnaire présent ou par son représentant préalablement à l'ouverture de l'assemblée.

L'assemblée générale des Actionnaires peut uniquement délibérer et voter sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque Actionnaire donne droit à une voix.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des présents et votants, sous réserve de l'Article 27.

Art. 27. Modification des présents Statuts

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts de la Société, y compris son objet social, ou pour prendre une décision sur des sujets pour lesquels la Loi exige que soient remplies les conditions nécessaires pour la modification des Statuts, le quorum requis sera d'au moins la moitié de toutes les Actions émises et en circulation.

Si la condition de quorum n'est pas respectée, une seconde assemblée peut être convoquée en conformité avec la Loi par avis publié deux fois, à un intervalle d'au moins quinze jours, le dernier avis n'étant publié pas moins de quinze jours avant l'assemblée au Mémorial C et dans deux journaux luxembourgeois. Chacun de ces avis devra reproduire l'ordre du jour et spécifier la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la quotité du capital social représentée.

Dans les deux assemblées, les résolutions doivent être adoptées par deux tiers au moins des votes des Actionnaires présents ou représentés à condition qu'aucune résolution ne puisse être valablement adoptée sans l'approbation du Gérant.

Sauf disposition contraire statutaire, toute procuration régulièrement déposée pour la première assemblée restera valide pour la seconde assemblée.

Art. 28. Procès-verbaux

Les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur, le cas échéant.

Les copies ou extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront certifiés par le Gérant.

Chapitre V. - Exercice social, Réviseurs d'entreprises

Art. 29. Exercice Social

L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation

La Société peut être dissoute par décision des Actionnaires votant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification de ces Statuts, sauf disposition contraire légale.

Si la Société était dissoute, la liquidation serait effectuée par le Gérant dont les pouvoirs et le dédommagement (le cas échéant) seront déterminés par les Actionnaires.

Après paiement ou suite à la création de provisions suffisantes pour toutes les dettes et charges de la Société et dépenses de liquidation, les produits de la liquidation seront distribués aux titulaires d'Actions au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou lorsque pour une autre raison il est impossible pour le Gérant d'agir, alors la Société ne sera pas dissoute.

Dans cette hypothèse, le Conseil de Surveillance convoquera l'assemblée générale des Actionnaires afin de nommer un ou plusieurs nouveaux gérants ou pour changer la forme de la Société. Le Conseil de Surveillance désignera un ou plusieurs gérants qui resteront en fonctions jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires aura valablement délégué sur tous les points à son ordre du jour.

Les devoirs des gérants consisteront dans l'exécution d'actes urgents et d'actes ordinaires d'administration.

Les gérants sont seulement responsables pour l'exécution de leur mandat.

Chapitre VII. - Droit applicable

Art. 31. Droit applicable

Toutes les matières qui ne sont pas réglées par les présents Statuts sont régies par les dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

La première année fiscale commence à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2007.

Souscription et paiement

Les parties comparantes ont souscrit et libéré les montants indiqués ci-après en face de leurs noms respectifs:

	Montant total des Actions souscrites	Montant total du Prix de Souscription (EUR)
TREVERIS MC, S.à r.l.	1	10,-
SWEREC KÄSEHANDEL S.A.	33.499	334.990,-

Les Actions ont été entièrement libérées en espèces pour un montant de trois cent trente cinq mille euros (EUR 335.000,-) ensemble avec une prime d'émission de trois millions douze mille quatre cents euros (EUR 3.012.400,-) affectée au compte prime d'émission.

La preuve du paiement de ce montant de trois millions trois cent quarante sept mille quatre cents euros (EUR 3.347.400,-) payé pour les Actions souscrites a été donnée au notaire soussigné de façon à ce que ces montants sont à partir de maintenant disponibles pour la Société.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soient qui seront supportées par la Société suite à sa constitution sont estimés à environ EUR 38.200,-.

Assemblée générale des actionnaires

Les personnes susmentionnées représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoquées, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir d'abord vérifié qu'elle était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Surveillance pour une période venant à échéance à la date de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société délibérant sur l'approbation des comptes de la Société pour l'exercice fiscal 2006:

- M. Marc Liesch, né le 22.07.1954 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg;

- Monsieur Nicolás Cotoner Martos, né le 13.11.1943 à Madrid (Espagne), demeurant à 24, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

- M. Iñigo Cotoner Martos, né le 13.11.1943 à Madrid (Espagne), demeurant à C/Carbonero y sol 1, Madrid, Espagne.

Deuxième résolution

Autonome de Révision, société civile, ayant son siège social à 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises de la Société pour une période venant à échéance à la date de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société délibérant sur l'approbation des comptes de la Société pour l'exercice fiscal 2006.

Troisième résolution

Le siège social de la Société est fixé au 39, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire de son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: S. Laguesse, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 juillet 2005, vol. 432, fol. 60, case 2. – Reçu 33.474 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(071163.3/242/644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

FINCA PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 87.469.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068807.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FINCA PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 87.469.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068809.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FENYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 97.871.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00265. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068858.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FENYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 97.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(068826.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

L'ARMATHAN S.A., Société Anonyme,
(anc. L'ARMATHAN, Société à responsabilité limitée).
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 81.950.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068861.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

L'ARMATHAN S.A., Société Anonyme,
(anc. L'ARMATHAN, Société à responsabilité limitée).
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 81.950.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(068825.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SALON WILHELM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4531 Obercorn, 162, avenue Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.985.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 juillet 2005.

Signature.

(068814.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SALON WILHELM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4531 Obercorn, 162, avenue Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.985.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 7 juillet 2005.

Signature.

(068813.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 31.664.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2004, et enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(068818.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EDVIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 85.378.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2005

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068865.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EDVIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 85.378.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(068824.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

KARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 55.196.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12066, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KARIS S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(068863.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 27.856.

Änderungen in der Zusammensetzung des Verwaltungsrats

Nachdem Herr Johann Goldbrunner sein Verwaltungsratsmandat der ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A. mit Wirkung zum 1. Juli 2005 niedergelegt hat, beschließt der Verwaltungsrat einstimmig, Frau Elizabeth Corley als Nachfolgerin von Herrn Johann Goldbrunner mit Wirkung zum 1. Juli 2005 in den Verwaltungsrat der ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A. zu berufen.

Weiterhin hat Herr Dieter Ristau sein Verwaltungsratsmandat der ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A. mit Wirkung zum 30. Juni 2005 niedergelegt.

Senningerberg, 19. Juli 2005.

Für die Richtigkeit

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

R. Thiel / A. Wolf

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068921.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
H. R. Luxemburg B 27.856.

Änderungen in der Zusammensetzung der Geschäftsführung der Gesellschaft

Herr Dieter Ristau ist mit Wirkung zum 30. Juni 2005 aus der Geschäftsführung der ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A. ausgeschieden.

Herr Wilfried Siegmund ist mit Wirkung zum 1. Juni 2005 in die Geschäftsführung der ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A. eingetreten.

Senningerberg, 19. Juli 2005.

Für die Richtigkeit

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

R. Thiel / A. Wolf

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068916.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 109.581.

EXTRAIT

En date du 24 juin 2005 GPT MALTACO 2 LIMITED, associé unique de la Société, a transféré toutes ses 500 parts sociales à GPT EUROPE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 109.580.

En date du 27 juin 2005 GPT EUROPE, S.à r.l., associé unique de la Société, a transféré toutes ses 500 parts sociales à EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social à la Z.I. Bombicht, L-6947 Niederanven enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro R.C.S. Luxembourg B 97.795.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068943.3/260/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CORPORATE NETWORK ADMINISTRATION LIMITED.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.

R. C. Luxembourg B 98.767.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 13 juillet 2005

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Day Thomas James de sa fonction de gérant de la société.

L'assemblée générale accepte la nomination de Monsieur Pearce Roger au poste de gérant unique de la succursale pour une durée indéterminée.

L'assemblée générale confirme les pouvoirs de signature à savoir:

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

L'assemblée générale a été informée de la nouvelle adresse personnelle de Monsieur Pearce Roger qui a élu domicile au 3, rue de Dippach, L-8277 Holzem.

Ces résolutions ayant été adoptées à l'unanimité des voix.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068969.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CONSENS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 25.338.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011 est composé comme suit:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck;
- Reuter-Bonert Carine, Employée Privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange;
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant à 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne.

Commissaire aux Comptes:

L'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans. Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011 est M. Maqua Dominique, Comptable, demeurant à 2, rue Grande, B-6767 Torgny.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068959.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

LOU IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2531 Luxembourg, 29, rue Frantz Seimetz.
R. C. Luxembourg B 83.205.

—
Par la présente, j'ai l'honneur en ma qualité de propriétaire de l'immeuble sis à L-4940 Bascharage, 129, avenue de Luxembourg, de dénoncer le siège de la société F & B, S.à r.l. avec siège social à l'adresse susmentionnée, immatriculée au R.C. Luxembourg B 83.205 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le propriétaire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068974.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ACTELION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.353.

—
Le bilan pour la période du 16 avril 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069004.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

BIG EMAIL SUPPORT NETWORK, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.386.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(069013.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

DYS COMPAGNIE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 96.286.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à notre société, que Madame Adriana Kreissel, démissionne de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à notre société, que Monsieur Philippe Naveaux, démissionne de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à notre société, que Monsieur Jean Naveaux, démissionne de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Il résulte d'un courrier recommandé adressé à notre société, que la société CD-SERVICES, S.à r.l., démissionne de son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre recommandée, que le siège social (L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur) a été dénoncé avec effet au 5 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

B. Felten

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11890. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068993.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ACTELION PARTNERS SNC, Société en Nom Collectif.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.352.

Le bilan pour la période du 16 avril 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069006.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.805.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Benoît Legout, Jean-Jacques Frey et Antoine Frey, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, également pour un terme d'une année, la société ABAX AUDIT, société à responsabilité limitée, avec siège à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2006.

Pour extrait conforme

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068997.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.805.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1026 du 17 novembre 2001; les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 416 du 16 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme

Signature

(068995.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.805.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1026 du 17 novembre 2001; les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 416 du 16 avril 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme

Signature

(068996.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 81.805.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 9 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1026 du 17 novembre 2001; les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 416 du 16 avril 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

MONTEBELLO FINANCES, Société Anonyme

Signature

(068994.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SAVOIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 80.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(069014.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ESCADA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.116.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(069021.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GSCP ATHENA (LUX) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 107.856.

In the year two thousand and five, on the twenty-first of July.
Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

GSCP ATHENA (LUX), S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 107.674, here represented by M^e Alain Steichen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on July 21, 2005.

Which proxy shall be signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed for the purpose of registration.

The above named person, represented as mentioned above, declares:

I. That GSCP ATHENA (LUX), S.à r.l., prenamed, is the sole shareholder of GSCP ATHENA (LUX) II, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» with registered office at 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce under registration number B 107.856 (the «Company»), incorporated by public deed of the undersigned notary on May 10, 2005, not yet published.

II. That the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, entirely subscribed for and fully paid up.

After this had been set forth, the above named sole shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder of the Company decides to increase the capital of the Company by an amount of two million two hundred and fifty thousand Euro (2,250,000.- EUR) so as to bring it from twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to two million two hundred and sixty-two thousand five hundred Euro (2,262,500.- EUR) by the issue of ninety thousand (90,000) new shares, with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, for a total subscription price of two million two hundred and fifty thousand Euro (2,250,000.- EUR).

Subscription and payment

The ninety thousand (90,000) new shares have all been subscribed for by the existing sole shareholder of the Company and entirely paid up by a cash contribution for an aggregate amount of two million two hundred and fifty thousand Euro (2,250,000.- EUR), which are now at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary.

Second resolution

The sole shareholder of the Company decides to subsequently amend article 6 of the current articles of association of the Company so as to reflect the above capital increase as follows:

«**Art. 6. Capital.** The capital is fixed at two million two hundred and sixty-two thousand five hundred Euro (2,262,500.- EUR), represented by ninety thousand five hundred (90,500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, entirely subscribed for and fully paid up.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at twenty-six thousand Euro (26,000.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

GSCP ATHENA (LUX), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 107.674, ici représentée par M. Alain Steichen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée délivrée à Luxembourg, le 21 juillet 2005.

Laquelle procuration est signée «ne varietur» par le mandataire du comparant susnommé et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

I. GSCP ATHENA (LUX), S.à r.l., susnommée, est l'associé unique de GSCP ATHENA (LUX) II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 107.856 (la «Société») et constituée suivant acte du notaire instrumentaire le 10 mai 2005, non encore publié;

II. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes ayant été entièrement souscrites et libérées.

Ceci ayant été exposé, l'associé unique prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant de deux millions deux cent cinquante mille euros (2.250.000,- EUR) pour le porter de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à deux millions deux cent soixante-deux mille cinq cents euros (2.262.500,- EUR) par l'émission de quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales nouvelles, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, pour un prix de souscription total de deux millions deux cent cinquante mille euros (2.250.000,- EUR).

Souscription et libération

Les quatre vingt dix mille (90.000) parts sociales nouvelles ont été toutes souscrites par l'associé unique existant de la Société et entièrement libérées par un apport en espèce à concurrence d'un montant total de deux millions deux cent cinquante mille euros (2.250.000,- EUR), qui sont à la disposition de la Société, tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

L'associé unique de la Société décide de modifier, par conséquent, l'article 6 des statuts actuels de la Société de manière à refléter l'augmentation de capital ci-dessus comme suit:

«**Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent soixante-deux mille cinq cents euros (2.262.500,- EUR), divisé en quatre-vingt-dix mille cinq cents (90.500) parts sociales ayant une valeur nominale vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à vingt-six mille euros (26.000,- EUR).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Steichen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, vol. 149S, fol. 34, case 5. – Reçu 22.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2005.

P. Bettingen.

(070015.3/202/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, INGENIERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3998 Foetz, 5, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 102.163.

L'an deux mille cinq, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, INGENIERIE, S.à r.l., ayant son siège social à L-3998 Foetz, 5, rue du Brill, R.C. Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 102.163, constituée devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg suivant acte reçu le 21 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1028 du 14 octobre 2004.

L'assemblée est composée de l'associé unique, TOMORROW'S TECHNOLOGIES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 91.975, ici représentée par Monsieur Michel Gaul, restaurateur, demeurant à L-8478 Eischen, Maison 5, en vertu d'une procuration sous seing privé du 26 mai 2005 qui restera ci-anxée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 16.000,- (seize mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 16.000,- (seize mille euros) à EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) par l'émission de 16 (seize) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de renoncer à son droit préférentiel de souscription, et décide d'admettre à la souscription des 16 (seize) parts sociales nouvelles:

MINISS BV, pour 16 (seize) parts	16
Total: 16 parts	16

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite le souscripteur prédésigné, représenté par Monsieur Michel Gaul, restaurateur, demeurant à L-8478 Eischen, Maison 5, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur;

a déclaré souscrire aux 16 (seize) parts sociales nouvelles,

et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) divisé en 32 (trente-deux) parts sociales de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cent euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Gaul, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, vol. 148S, fol. 70, case 6. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

J. Elvinger.

(068880.3/211/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOFIDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 73.723.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069012.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOFIDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 73.723.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 314 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2004 de sa société mère, JAN DE NUL GROUP, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11197, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069010.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

D.J. TEAM 2001, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: Rumelange.

H. R. Luxemburg F 1.185.

STATUTEN

In der Generalversammlung des 25. Februar 2005 wurden nachstehende Statuten für Gesellschaften ohne Gewinnzwecke aufgestellt.

Kapitel 1. - Name, Zweck, Aufgabenbereich, Sitz

Art. 1. Der Verein trägt den Namen D.J. TEAM 2001 und wird verwaltet nach den Bestimmungen des Gesetzes vom 21. April 1928 Mémorial Nr. 23 vom 5. Mai 1928, so wie es in der Folge abgeändert wurde durch Gesetz vom 29. Dezember 1971, Mémorial 1971, 2733 und Gesetz vom 22. Februar 1984, Mémorial 1984, Nr. 260, über Gesellschaften ohne Gewinnzweck.

Art. 2. Der Verein dient weder wirtschaftlichen, politischen, noch religiösen Zwecken, sondern rein gemeinnützlichen Zielen für die Freunde der Unterhaltung.

Art. 3. Der Verein organisiert im Sinne der Unterhaltung: Discos, Bälle, Parties, usw.

Art. 4. Sitz des Vereins ist Rumelange.

Die Dauer des Vereins ist unbegrenzt.

Kapitel 2. - Mitglieder

Art. 5. Der Verein besteht aus aktiven und inaktiven Mitgliedern. Mitglied kann jeder unbescholtene Bürger werden, der die Statuten des Vereins anerkennt und sie befolgt. Aktiv kann jedes Mitglied werden ab 18 Jahren. Die Ablehnung eines Mitgliedes wird vom Vorstand beschlossen. Um aktives Mitglied zu werden, sollte sich der (die) Kandidat(in) in einer Vorstandssitzung vorstellen.

a) Sind es Bewerber, die schon vorher in einem Discoclub waren und gegen die Regeln dieses Vereins verstoßen haben, werden diese nicht in den D.J. TEAM 2001 aufgenommen.

b) Sind es Bewerber, die schon einmal aus dem D.J. TEAM 2001 verwiesen wurden, werden diese nicht wieder aufgenommen. Wird ein vor der Aufnahme begangenes Vergehen später bekannt, so kann durch den Vorstand die Mitgliedschaft entzogen werden.

c) Sind es Mitglieder, die vom Vorstand aufgenommen wurden, so wird ihnen dies Schriftlich vom Sekretariat mitgeteilt. Mit der Unterschrift auf dem Anmeldeformular, sowie dem Besitz seiner Mitgliedskarte verpflichtet sich das neue Mitglied sich den Statuten des D.J. TEAM 2001 zu fügen und sie zu befolgen.

Art. 6. Aktive Mitglieder zahlen keinen Beitrag. Der für die inaktiven Mitglieder beträgt 25,- EUR. Der Jahresbeitrag von 25,- EUR kann nur in einer Generalversammlung geändert werden. Die inaktiven Mitgliedern genießen das Recht eines billigeren Eintritts zur den vom D.J. TEAM 2001 organisierten Veranstaltungen. Die Veranstaltungen werden den Mitgliedern rechtzeitig durch ein Rundschreiben bekannt gegeben.

Art. 7. Die Mitgliedschaft erlischt:

a) Durch schriftliche Demission gerichtet an den Vorstand.

b) Für inaktive Mitglieder durch Nichtzahlung des Beitrags während der festgelegten Frist, die vom Vorstand am Jahresende durch ein Rundschreiben bekannt gegeben wird.

c) Durch Ausschluss, bei Verstößen gegen die Statuten oder Antisymphatie gegen den Verein, den Vorstand, der die Interessen der Mitglieder vertritt.

Art. 8. Die Mitglieder sind verpflichtet die Interessen des Vereins in jeder Hinsicht zu wahren.

Kapitel 3. - Die Geschäftsführung

Art. 9. Die Organe des Vereins sind:

a) Die Jahreshauptversammlung der aktiven Mitglieder.

b) Der Vorstand.

c) Die Exekutive.

Art. 10. Die Jahreshauptversammlung findet Ende Dezember des laufenden Jahres statt. Die Tagesordnung muss jedem aktiven Mitglied mitgeteilt werden. Dies muss 14 Tage vor der Generalversammlung zugestellt werden.

Art. 11. Außerordentliche Hauptversammlungen müssen auf schriftlichen Antrag von mindestens der Hälfte der Mitglieder innerhalb von 8 Tagen einberufen werden. Diesem Ersuchen ist eine genaue Begründung der Tagesordnung beizufügen.

Art. 12. Stellvertreter bei den Versammlungen werden nicht angenommen.

Art. 13. Jedes aktive Mitglied hat das Recht zu wählen. Nicht Wählen dürfen inaktive Mitglieder sowie Mitglieder die in einem anderen luxemburgischen Discoclub Vorstandsmitglied sind, dieselben dürfen auch nicht gewählt werden.

Art. 14. In den Vorstand können nur Mitglieder gewählt werden die das 18te Lebensjahr erreicht haben.

Art. 15. Alle Beschlüsse der Versammlungen werden mit einfacher Stimmenmehrheit der Mitglieder sowie der rechtlichen Vertreter gefasst.

Art. 16. Der Verein wird durch den Vorstand geleitet der sich aus 5 bis 11 Mitgliedern zusammensetzt. Die Vorstandsmitglieder werden in der Jahreshauptversammlung für die Dauer von 1 Jahr in geheimer Wahl gewählt. Die zu vergebenden Posten werden in geheimer Wahl durch den Vorstand verteilt.

Art. 17. Der Vorstand ruft sämtliche Versammlungen unter Angabe der Tagesordnung ein. Die Vorstandssitzungen werden vom Präsidenten oder Vize-Präsident einberufen, jedoch soll jeden Monat eine Vorstandssitzung stattfinden.

Art. 18. Die Beschlüsse in den Vorstandssitzungen werden mit Stimmenmehrheit gefasst, bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Präsidenten.

Kapitel 4. - Geschäftsjahr

Art. 19. Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr. Es beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember. Die Konten werden am 31. Dezember abgeschlossen. Die Kassenbücher werden durch den Kassierer der Hauptversammlung zur Genehmigung und Entlastung vorgelegt. Die Jahreshauptversammlung bestimmt mit Stimmenmehrheit 2 Kassenrevisoren. Dieselben dürfen nicht Mitglied des Vorstandes sein. Sie müssen jedes Jahr neu gewählt werden.

Kapitel 5. - Vereinskapiatal

Art. 20. Die Einnahmen des Vereins sind:

- a) Die Mitgliedsbeiträge der inaktiven Mitglieder.
- b) Die Subsidien oder Spenden von öffentlichen Dienststellen und Privatpersonen.
- c) Die Einnahmen aus Lotterie, Festen, Discos, Parties, Bällen, usw.
- d) Die Einnahmen aus dem Verleih von Disco-Material.

Kapitel 6. - Abänderung der Statuten

Art. 21. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Fälle gelten die Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 21. April 1928 über Gesellschaften ohne Gewinnzweck.

Kapitel 7. - Auflösung des Vereins

Art. 22. Die Auflösung des Vereins erfolgt dadurch dass die in der Laufzeit des Vereins gekauften Güter meistbietend verkauft werden. Das so eingenommene Kapital soll einer gemeinnützliche Installation zur Verfügung gestellt werden.

Der Vorstand setzt sich aus folgenden Mitgliedern zusammen

Präsident:	Weber André	Unterschrift
Vice-präsident:	Fischbacher Nadine	Unterschrift
Sekretär:	Steffen Cynthia	Unterschrift
Mitglied:	Fumanti Romain	Unterschrift
Mitglied:	Fumanti Gisèle	Unterschrift
Mitglied:	Frasing Micheline	Unterschrift
Mitglied:	Fischbacher Patrick	Unterschrift

Extrait du registre des délibérations du collège échevinal

Séance du 1^{er} avril 2005: Avis favorable quant aux statuts de l'association (délibération numéro: 6.571)

Présents: MM. Hoffmann, bourgmestre, Kirsch et Haine, échevins;
P. Bausch, secrétaire.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Vu la décision de notre conseil municipal du 28 avril 1934, inscrite au registre sous le numéro 5.752, attribuant au collège des bourgmestre et échevins le pouvoir d'aviser les statuts des clubs et associations locales,

Vu les statuts du 25 février 2005 lui soumis à ces fins par l'association D.J. TEAM 2001, A.s.b.l., dont le siège social est établi à Rumelange,

Après délibération et à l'unanimité,
avise favorablement

les statuts du 25 février 2005 de l'association sans but lucratif D.J. TEAM 2001, dont le siège social est établi à Rumelange.

En séance, date qu'en tête.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Le secrétaire / Le bourgmestre

Rumelange, le 11 avril 2005.

Reproduction certifiée conforme à l'original

Pour le bourgmestre

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG09027. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070103.3/000/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

NM CHINA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 64.464.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069015.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MACIACHINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.700.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069019.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GESTION COMPTABLE ET FISCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Gaichel, Maison 4.
R. C. Luxembourg B 30.430.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2005

Sont présents, les associés ci-après désignés avec mention des titres possédés à savoir:

- Lenoir Thomas, demeurant rue du Faubourg n° 37 à Vance, Belgique, 240 actions
 - Scholtus Bernard, demeurant voie des Mines n° 22 à Saint-Léger, Belgique, 10 actions
- soit l'intégralité du capital social de la société.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du vingt-neuf juillet deux mille cinq que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Renouvellement des trois mandats d'administrateurs:

- Renouvellement des mandats des trois administrateurs sortants, ci-après nommés, à savoir:
- Madame Schadeck Marie-Pierre, domiciliée à Vance-Etalle, rue du Faubourg, n° 37;
- Monsieur Scholtus Bernard, domicilié à Saint-Léger, Voie des Mines, n° 22;
- Monsieur Allard Laurent, domicilié à Villers-Dt-Orval, Neuve route n° 1.

Leur mandat est renouvelé à compter de ce jour, pour une durée venant immédiatement à expiration après l'assemblée générale ordinaire de 2011. Il sera exercé à titre gratuit sauf décision différente de l'assemblée générale.

Pouvoirs des administrateurs:

- Messieurs Scholtus Bernard et Allard Laurent auront conjointement tous les pouvoirs relevant de la gestion journalière de la société et spécialement tout ce qui relève de l'objet de la société pour lequel une autorisation d'établissement sera délivrée par le Ministère des Classes Moyennes en considération de la qualification des prénommés.
- Madame Schadeck Marie-Pierre, prénommée, aura individuellement tous les pouvoirs pour ce qui ne relève pas de l'objet de la société pour lequel une autorisation d'établissement à délivrer par le Ministère des Classes Moyennes est requise.

Elle pourra notamment: toucher et recevoir du Trésor Luxembourgeois, de toutes caisses publiques et de toutes administrations, sociétés ou personnes quelconques, toutes sommes et valeurs qui pourront être dues à la société en principal, intérêts et accessoires, pour quelque valeur que ce soit; retirer toutes sommes ou valeurs ou valeurs consignées; de toutes sommes ou valeurs reçues, donner bonne et valable quittance et décharge au nom de la société; payer en principal, intérêts et accessoires toutes sommes que la société pourrait devoir;

Faire ouvrir au nom de la société tous comptes en banques ou à l'office des Chèques Postaux;

Signer, négociier, endosser tous effets de paiements, mandats, chèques traites, billets à ordre, bons de virements et autres documents nécessaires; accepter, avaliser toutes traites, prolonger le délai des traites ou effets de paiements échus; faire établir et accepter toutes compensations, accepter et consentir toutes subrogations;

Retirer au nom de la société, de la poste, de la douane, de toutes messageries, chemins de fer et entreprises de transport terrestre, maritime, fluvial ou aérien, ou recevoir à domicile, les lettres, caisses, paquets, colis, recommandés ou non, chargés ou non, et ceux renfermant des valeurs déclarées; se faire remettre tous dépôts; présenter les connaissements, lettres de voiture et autres documents nécessaires; signer toutes pièces et décharges;

Dresser tous inventaires des biens et valeurs quelconques pouvant appartenir à la société.

Requérir toutes inscriptions ou modifications au registre du commerce;

Représenter la société devant toutes administrations publiques ou privées;

L'énumération qui précède est énonciative et non limitative. La signature de Madame Schadeck employée isolément mais accompagnée de la dénomination sociale de la société précédée ou suivie immédiatement des mots société ano-

nyme avec indication du siège social et du numéro d'immatriculation au registre du commerce, engagera valablement la société dans les limites énoncées ci-dessus.

Modification des pouvoirs du Directeur:

Le directeur Lenoir Pierre renonce à la gestion journalière de la société qui lui avait été confiée par le conseil d'administration du 1^{er} octobre 1999. Il pourra cependant nommer, révoquer, destituer tous les agents et employés de la société, fixer leurs traitements, remises, salaires, qualifications ainsi que toutes les autres conditions de leur admission et de leur départ.

Pour extrait conforme

B. Scholtus / L. Allard

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00888. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069022.3/000/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ESO BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25a, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 77.687.

Procès-verbal du Conseil d'administration tenu le jeudi 14 juillet 2005

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social, aujourd'hui-même, le Conseil d'administration s'est réuni avec à l'ordre du jour:

- nomination d'un deuxième administrateur-délégué.

Sont présents:

- M. Karels Yves, administrateur,
- M. Limage Thomas, administrateur,
- M. Limage Thibaut, administrateur,
- M. Limage Jean Claude, administrateur.

Soit la totalité des administrateurs de la S.A. ESO BUSINESS.

Le Conseil se reconnaît valablement constitué et apte à délibérer.

Après échanges de vues, il décide, à l'unanimité, de nommer M. Limage Jean-Claude en tant que deuxième administrateur-délégué.

Le Conseil rappelle que chaque administrateur-délégué a la capacité d'engager seul la société.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant restée sans réponse, la séance est levée après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal.

Y. Karels / J.-C. Limage

Administrateur-délégué / Pour acceptation du mandat d'administrateur-délégué

T. Limage / T. Limage

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069024.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ESO BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25a, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 77.687.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le jeudi 14 juillet 2005

S'est réunie au siège, 25, boulevard Grande Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ESO BUSINESS S.A.

L'Assemblée est présidée par M. Yves Karels, lequel désigne, M. Thomas Limage en qualité de secrétaire et M. Thibaut Limage en qualité de scrutateur.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée.

L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- acceptation de la démission des anciens administrateurs, les sociétés ABECORE MANAGEMENT LTD et ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC.,

- nomination de nouveaux administrateurs,

- démission du commissaire aux comptes,

- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes,

- mandat au conseil d'administration pour la nomination d'un deuxième administrateur-délégué.

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) elle accepte, à dater de ce jour, la démission des administrateurs ABECORE MANAGEMENT LTD et ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC.

2) Elle nomme, à dater de ce jour, M. Limage Thomas domicilié 7, place de Lambusart à B-6220 Lambusart (Belgique) au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société ABECORE MANAGEMENT LTD qui prend fin à l'assemblée générale extraordinaire de 2006.

3) Elle nomme, à dater de ce jour, M. Limage Thibaut domicilié 15, rue de Fleurus à B-5140 Ligny (Belgique) au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société ABECORE MANAGEMENT COMPANY INC. qui prend fin à l'assemblée générale extraordinaire de 2006.

4) Elle nomme, à dater de ce jour, M. Limage Jean Claude domicilié 66, rue Joseph Lefèbvre à B-6220 Fleurus (Belgique) au poste d'administrateur. Son mandat prend fin à l'assemblée générale extraordinaire de 2006.

5) Elle accepte, à dater de ce jour, la démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE FMV SPRL.

6) Elle nomme, à dater de ce jour, la S.à r.l. FIDUCIAIRE FMV ayant son siège social 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes pour terminer le mandat de la sprl FIDUCIAIRE FMV qui prend fin à l'assemblée générale extraordinaire de 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

Y. Karels

Président

Pour acceptation du mandat d'administrateur

T. Limage / T. Limage / J.-C. Limage

Secrétaire / Scrutateur / -

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2005, réf. LSO-BG07366. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069023.3/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EUGENIE PATRI SEBASTIEN («EPS») S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 94.049.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(069008.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

R.M.D. S.A., RECHERCHE MEDICALE DISTRIBUTION, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 66.242.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069026.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EVITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 89.505.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 29 juin 2005

Les administrateurs ont constaté la libération supplémentaire du capital à concurrence de 16.000 euro à verser sur le compte de la société, de sorte que le capital est désormais libéré à concurrence de 76,61%.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069035.3/1091/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EURODOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.183.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour EURODOC S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(069037.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EURODOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.183.

Le bilan de dissolution au 18 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour EURODOC S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(069032.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FUSTET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 45.151.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 16 mars 2004

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler pour une nouvelle période de six ans, le mandat d'Administrateur de Messieurs Christophe Blondeau, Nour-Eddin Nijar, Romain Thillens et Pierre Hoffmann ainsi que celui du Commissaire aux Comptes HRT REVISION, S.à r.l.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Rodney Haigh. L'assemblée décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de cinq à quatre.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069056.3/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.307.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(069047.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

67338

REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.092.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale de la société en date du 22 avril 2005

- La démission de FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat.

- FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l. est nommée commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

- Les démissions de M. Phillip Van der Westhuizen, CORSA S.A. et WEST MANAGEMENT LIMITED en tant qu'administrateurs sont acceptées, avec effet immédiat.

Sont nommés administrateurs avec effet immédiat:

- SOUTH MANAGEMENT LIMITED, Ajeltake Road, Majuro, Marshall Islands,

- DARWINS SERVICES INC., Ajeltake Road, Majuro, Marshall Islands,

- AVONDALE LTD, Ajeltake Road, Majuro, Marshall Islands.

Leur mandats prendra effet immédiatement pour une période de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 22 avril 2005.

Pour extrait conforme

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069043.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.092.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00560, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

CROWN CORPORATE SERVICES, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signatures

(069017.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

LOLAMBA, Association sans but lucratif.
Siège social: L-3473 Dudelange, 36, An Der Foxenhiel.
R. C. Luxembourg F 1182.

STATUTS

Entre les soussignés:

Nom	Prénom	Profession	Domicile	Nationalité	Date de naiss
Backes	Danielle	psychologue	L-3443 Dudelange, 2, rue de la Chapelle	Luxembourgeoise	21 février 1969
Binsfeld-Eutropi	Marie-Jeanne	empl. privé	L-3473 Dudelange, 36, An Der Foxenhiel	Italienne	25 juillet 1959
Elion	Gilbert	musicien	F-57000 Metz	Français	1 ^{er} janvier 1953
Floener	Myriam	éducatrice	L-4980 Reckange/Mess, 2, Am Kiesel	Luxembourgeoise	25 avril 1979
Gielen	Danielle	institutrice	L-7462 Moesdorf, 1, rue du Knapp	Luxembourgeoise	19 avril 1975
Hengen	Flavie	photographe	L-3313 Bergem, 15-17, Grand-rue	Luxembourgeoise	10 juillet 1965
Jerolim	Jean-Paul	éducateur	L-5683 Dalheim, 8, Wendelstrooss	Luxembourgeois	2 janvier 1959
Nadalini	Luca	informaticien	L-9365 Eppeldorf	Italien	27 juillet 1968

Noel	Stéphanie	sans état	F-57100 Thionville, 2, bld Robert Schuman	Française	2 décembre 1974
Schlim	Romain	fonctionnaire	L-4887 Lamadelaine, 83, rue Titelberg	Luxembourgeoise	17 juillet 1963
Schuller	Nicole	kinésithérapeute	L-4070 Esch-sur-Alzette, 8-10, bld G.D. Charlotte	Luxembourgeoise	16 décembre 1969
Steffen	Yves	opticien	L-3318 Bergem, 7, Op Felsduerf	Luxembourgeoise	3 décembre 1963
Weber	Marie-Chantal	emp. de banque	L-Luxembourg, 2, rue Oppenheim	Française	8 mars 1964
Werner	Romy	educatrice	L-3670 Kayl, 61, rue de Noertzange	Luxembourgeoise	6 juin 197

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts

I. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination LOLAMBA.

Art. 2. L'association a pour objet de contribuer à la promotion culturelle: expression musicale et danse.

Elle a notamment aussi pour but d'organiser des formations initiales ou continues en musique et danse ainsi que des projets d'initiation, d'élaboration et de construction d'instruments ou d'ateliers de fabrication d'artisanat.

Elle mettra en oeuvre, initiera ou contribuera à tout projet, culturel ou socio-culturel, qu'elle jugera susceptible de promouvoir, que ce soit au niveau national, européen ou international.

Art. 3. L'association a son siège social à L-3473 Dudelange, 36, An Der Foxenhiel. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

Art. 4. La durée de l'association est illimitée.

II. L'exercice social

Art. 5. L'exercice social coïncide avec l'année civile.

III. Membres de l'association

Art. 6. Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale qui s'acquitte de la cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale.

Art. 7. Tout membre peut être exclu par le conseil d'administration:

- en cas d'infraction grave aux présents statuts,
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constaté par le conseil d'administration.

Art. 8. Peut devenir membre donateur toute personne qui sans prendre part activement au fonctionnement de l'association, s'acquitte d'une cotisation dont la somme minimale est fixée par l'Assemblée Générale.

IV. Les membres du conseil d'administration

Art. 9. Tout membre actif, désirant faire partie du conseil d'administration, doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui la proposera aux élections lors de l'assemblée générale.

Art. 10. Le nombre minimum des membres du conseil d'administration est de quatre.

Art. 11. Tout membre du conseil d'administration peut quitter le conseil d'administration en adressant par lettre recommandée sa démission à ce dernier. Est réputé démissionnaire tout membre du conseil d'administration qui ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de 1 mois à partir de l'envoi de la mise en demeure.

V. L'assemblée générale

Art. 12. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation écrite, 2 semaines avant la date de l'assemblée Générale, par le conseil d'administration.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

VI. L'administration

Art. 13. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 4 membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de 3 ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président vice-président, secrétaire et trésorier.

Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Art. 14. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou de son président. Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

Art. 15. La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration, dont une doit être celle du président engage l'association.

Art. 16. Le conseil d'administration pourra s'adjoindre de toutes les compétences qu'il juge utile pour atteindre les objectifs de l'association.

Art. 17. Le conseil d'administration peut sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires précises, ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

VII. Contributions et Cotisations

Art. 18. Les membres de l'Association, seront tenus de payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale, néanmoins le montant ne peut dépasser la somme de EUR 1.000,-. Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

Art. 19. Les ressources de l'association comprennent en dehors des cotisations:

- Les revenus des biens et valeurs que l'association possède.
- Les subventions de l'Etat et des communes, des établissements publics ou de tout organisme privé ou public, national ou international.
- Les dons et legs.
- Toutes sommes perçues à l'occasion d'activités ou de manifestations organisées par l'association en vue de la réalisation de ses objectifs.
- De façon générale, toutes autres ressources autorisées par la loi.

Les personnes, désireuses de participer aux formations initiales ou continues en musique et danse organisées par l'association, doivent s'acquitter de la cotisation d'une carte de membre ainsi que d'une participation aux frais qui est fixée par le conseil d'administration avant le début des formations. Elles ne seront pas restituées en cas de désistement d'un participant.

Art. 20. L'association pourra constituer un fonds de roulement autorisant le financement initial de nouvelles opérations.

De même, il pourra être constitué un fonds de réserve comprenant entre autres les excédents de recettes annuelles sur les dépenses annuelles. Ce fonds pourra être employé au paiement d'acquisitions, ou de location d'instruments, de mobilier, d'immeubles ou de tout autre objet nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association, à leur installation ainsi qu'à leur entretien.

VIII. Mode d'établissement des comptes

Art. 21. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

L'assemblée générale élira pour une durée de 3 années 2 réviseurs de caisse au moins. Ils sont rééligibles.

IX. Modification des statuts

Art. 22. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

Art. 23. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

X. Dissolution et liquidation

Art. 24. La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Art. 25. En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

XI. Dispositions finales

Art. 26. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00900. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069059.3/000/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOLIMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

SOLIMAN S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(069041.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SIRINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.520.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

SIRINVEST S.A.

F. Innocenti / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

(069044.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SKEPSY S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 46.231.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

SKEPSY S.A.

A. Schaus

Liquidateur

(069049.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GOLDMAN SACHS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 86.258.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069073.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GOLDMAN SACHS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 86.258.

Le bilan au 29 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069072.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

EURO RES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.480.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

EURO RES S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(069051.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

NICHE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.381.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour NICHE INVEST S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(069053.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

LAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.785.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour LAND HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(069054.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.788.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Signature.

(069057.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

TyCom HOLDINGS II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.098.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069069.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

67343

VALUM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 98.965.

EXTRAIT

Il est confirmé qu'en date du 27 juillet 2004, la société MATIJAL CONSEIL, Société à responsabilité limitée (anciennement EUROGTC-3A), a démissionné de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069060.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

MOEBELZENTRUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 7.220.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069089.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

HARTWIG & KENTNER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 19.948.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(069066.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ADT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse.
R. C. Luxembourg B 40.399.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069067.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

WAALFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 185.672.250,-.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 57.449.

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

WAALFIN HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(069070.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

CIPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.491.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(069068.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

WE FINANCE AND SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.107.471,76.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 57.450.

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

WE FINANCE AND SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un gérant

(069071.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SPETSES MARITIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.796.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069074.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SPETSES MARITIMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.796.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069076.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.
